HYDROCARBURES

Cap sur l'exploration

La Sonatrach est sur le point de reprendre diverses activités sous-traitées à des privés nationaux ou étrangers. Et l'on n'attend que les résultats des études lancées à cet effet, a indiqué hier le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, à l'APN où il a eu à expliquer la stratégie de son secteur aux députés de la commission des affaires économiques.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Le ministre, qui n'a pas cité les activités à reprendre a, néanmoins, expliqué que les résultats obtenus en les cédant à des sous-traitants n'étaient pas concluants et c'est ce qui a poussé Sonatrach à les intégrer dans ses tâches. «Certaines activités ont été reprises déjà», précise-t-il.

Par ailleurs, M. Yousfi a annoncé une hausse de 27 % dans la fiscalité pétrolière en 2010, comparativement à l'exercice le précédant. Il a également révélé que le programme d'investissement de la Sonatrach pour le quinquennat 2011-2015, un programme d'un montant de 4 400 milliards de dinars, accorde plus d'importance à la prospection. Ainsi, 800 puits d'exploration devront être aménagés en vue de remplacer les gisements dont la production commence à décliner. Et ce n'est pas seulement au Sahara parce que la Compagnie nationale envisage aussi des explorations offshore. Dans le même contexte, il a annoncé que le programme inclut un chapitre pour la réhabilitation et un autre pour l'installation de nouvelles raffineries. Et il s'est arrêté sur le projet de la raffinerie de Tiaret. A ce sujet, M. Yousfi a précisé que le gouvernement n'a pas encore tiré toutes les conclusions. «Pour installer une raffinerie, il faut réfléchir sur les 50 ans à venir. Et d'ici là, nous ne savons pas quel pétrole nous raffinerons. L'alimenter à partir du Sud algérien ou bien par un pétrole importé. C'est le transport qui pose problème puisque les pipes y afférents nécessitent une rallonge de 300 millions USD. Le projet est à l'étude. Après, nous déciderons où l'implanter. Nous la transférerons probablement vers une région portuaire», conclut-il. L'objectif du gouvernement est de doubler les capacités nationales de production des carburants et de subvenir, d'abord, aux besoins du marché local dont nous importons annuellement l'équivalent de plusieurs centaines de millions USD de gasoil. «Pour ce produit précis, votre collaboration est souhaitée (les députés, Ndlr), pour que nous puissions augmenter les tarifs parce que les tarifs appliqués actuellement sont très bas», demande-t-il. Il convient, enfin, de noter que Sonatrach a reçu l'instruction d'ouvrir dans les wilayas du Sud des centres de formation professionnelle dans le domaine des hydrocarbures. «Pour les populations locales, la problématique d'emploi se pose justement en matière de qualification», analysé-t-il.

L. H.

Photo : Samir Sid

Sonatrach formera des ouvriers spécialisés dans les hydrocarbures dans les wilayas du Sud.

SECTEUR DE L'HABITAT

Les travailleurs se structurent en coordination et menacent d'une grève

Les travailleurs du secteur de l'habitat et de l'urbanisme se sont structurés, ce dimanche, en coordination nationale pour mieux canaliser leurs revendications socioprofessionnelles.

D'après un document transmis, hier, à notre rédaction, à l'issue de leur première rencontre, les travailleurs du département de Noureddine Moussa ont adressé hier un préavis de grève de huit jours à leur tutelle, avant de lancer une grève illimitée à l'échelle nationale. Ainsi, invitent-ils leurs premiers responsables à ouvrir un débat pour discuter de leurs préoccupations actuelles.

Dans leur plateforme de revendications, ces derniers exigent, en effet, la révision de leur statut particulier, la revalorisation de leur régime indemnitaire (corps commun et technique), l'amélioration des procédures de promotion socioprofessionnelle, la permanisation des contractuels, vacataires et préemplois ainsi que l'intégration des inspecteurs nommés dans le cadre du décret 91/225 du 22 juillet 1991 et, enfin, l'ouverture de postes budgétaires.

Contacté hier, Saïdi El-Hachemi, un des membres du bureau national de la Coordination des travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme a déclaré : «La tutelle a le choix entre le débat et la concertation ou le pourrissement des choses. Nous estimons que huit jours sont largement suffisants pour que nos supérieurs tranchent la question.

Si aucune suite n'est donnée à nos revendications, après l'expiration des délais, nous allons sans faute engager une grève générale et illimitée.»

M. M.

YOUCEF YOUSFI À PROPOS DE DESERTEC :

«Nous avons suffisamment de temps pour nous préparer»

Pour une première fois, le ministre de l'Energie et des Mines a formulé de manière claire la position du gouvernement algérien vis-à-vis du fameux projet de production d'électricité à base d'énergie solaire dit «Desertec Algérie», un mégaprojet initié par des opérateurs européens, allemands notamment, associés à un privé algérien pour ce faire.

Hier, à l'APN, où il a eu à expliquer la stratégie de son secteur aux députés de la commission des affaires économiques, M. Yousfi a signifié à ces derniers que les équipements et autres composantes nécessaires au fonctionnement des futures centrales solaires seront fabriqués ici en Algérie. «Nous devons nous assurer du transfert de la technologie et du savoir-faire au profit des Algériens engagés dans le projet et que ces opérateurs ne viennent pas seulement nous vendre leurs équipements mais investir réellement en Algérie», a déclaré le ministre.

Il annoncera qu'il réunira dans une semaine les industriels algériens pour discuter justement avec eux des possibilités de fabriquer ou de sous-traiter la fabrication de tels équipements à la pointe de la technologie. Après les industriels, il aura, ajoute-t-il, une réunion avec des chercheurs algériens spécialisés dans le domaine des énergies nouvelles, pour faire le point également sur les performances de leurs laboratoires de recherches en la matière et sur la perspective de composer une équipe pluridisciplinaire associant les cadres de l'énergie et des mines et ceux de l'enseignement supérieur autour de cet objectif.

M. Yousfi a, cependant, précisé que le gouvernement est d'accord pour la réalisation du projet et apportera son soutien à ses initiateurs, mais après seulement que les détails précités soient ficelés.

«Nous avons en tout cas assez de temps pour faire mûrir le projet. Les techniques actuelles de production dans le domaine des énergies renouvelables sont onéreuses, d'autant que les tarifs d'électricité appliqués en Algérie ne couvrent pas les coûts de production et un tel projet ne pourrait être réalisé sans l'aide de l'Etat. Et le transport de cette énergie vers le marché européen, débouché le plus proche de nous, coûtera encore plus cher», a-t-il souligné.

Toujours dans le domaine des énergies renouvelables, le ministre a annoncé la reprise par Sonelgaz des vingt «villages solaires», installations réalisées au Sud dans des régions peuplées avant de tomber en décrépitude, parce que les collectivités locales, insiste M. Yousfi, n'ont rien fait pour leur entretien, même pas la formation du personnel adéquat.

Et de conclure que le gouvernement promulguera dans un avenir proche des textes de lois obligeant Sonelgaz à acheter ces énergies, quitte à faire subvenir les prix de l'électricité par la suite, justement pour aider à développer ce type d'énergie.

L. H.

Photo : Newpress

Youcef Yousfi.

MARSEILLE À 15 000 DA ET PARIS À 19 499 DA

L'offensive d'Air France

La compagnie Air France offrira à partir de ce jeudi des tarifs exceptionnels, les plus attractifs actuellement sur le marché algérien. Ainsi, le vol aller et retour Alger-Marseille coûtera 15 000 DA toutes taxes comprises, et le billet Alger-Paris vaudra 19 499 DA TTC.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Il s'agit, en effet, de la promotion de printemps qui cible également d'autres destinations, à l'exemple de Pékin (87 000 DA), (Shanghai 90 000 DA), Beyrouth (71 000 DA), Dubaï (75 000 DA), New York (81 200 DA) et Istanbul (53 000 DA). C'est ce qu'a fait savoir hier la directrice générale d'Air France Algérie, Giselle Le Nozer, à l'occasion d'une conférence de presse.

L'autre nouveauté qu'offrira le leader européen du trafic aérien après l'ouverture de liaisons vers New York, Johannesburg et Tokyo, est le lancement à partir du 22 avril prochain d'une ligne Alger-Montréal avec escale à Paris pour 84 000 DA, à bord de l'A380 d'une capacité de 538 places.

Il est à noter que Air France KLM dessert cinq grandes villes canadiennes, en l'occurrence Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary et Ottawa. Concernant son programme d'été 2011, Air France assurera 28 vols Alger-Paris par semaine, soit une capacité de 223 548 places, et 5 vols Alger-Marseille par semaine, pour une capacité de 52 768 sièges. Enfin, dans le souci d'offrir le meilleur service possible, selon Giselle Le Nozer, Air France mettra l'accent sur la ponctualité.

M. M.

Un billet électronique avec plus d'avantages

Sur son site Internet «www.airfrance.dz», la compagnie aérienne française offre à ses clients la possibilité d'acheter leur billet en ligne. Sur un simple clic, le client peut accéder à la page de réservation en ligne, choisir le parcours, les horaires et les tarifs de son voyage. Le paiement peut se faire par carte bancaire internationale ou au moyen d'une réservation puis achat du billet dans une agence d'Air France. Cette option permet au client une plus grande autonomie, à savoir une possibilité de modifier son billet sur un simple appel, cela sans risque de vol ou de perte, et même choisir son siège 30 heures avant le vol.

M. M.